

ARGUMENTS DE LA LIBRE PENSÉE

FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE
MARS 2017 - VENTÔSE CCXXV

3

JEAN-SÉBASTIEN PIERRE

Président de la Fédération nationale de la Libre Pensée
Professeur émérite à l'Université de Rennes-I
Spécialiste en Écologie mathématique

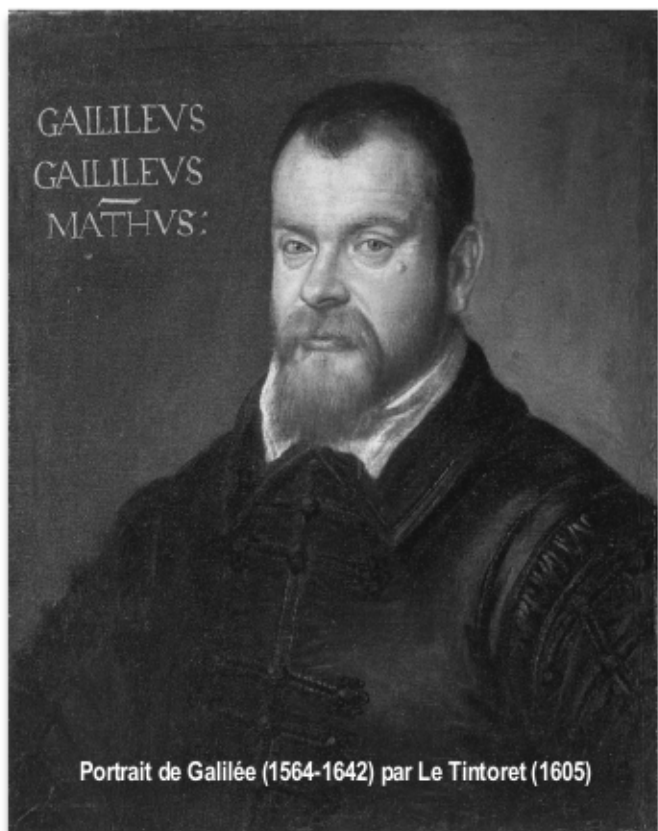
SCIENCES & LIBRE PENSÉE



Les Éditions de la Libre Pensée



3 €



Portrait de Galilée (1564-1642) par Le Tintoret (1605)

Liberté de la recherche, liberté pour la recherche

Partons d'un paradoxe, au moins apparent :

- La recherche scientifique est une activité libre qui, au travers des siècles, a su se défaire de toutes les entraves à sa liberté.
- Et pourtant elle est désormais exercée comme un métier, par des travailleurs qui ne peuvent œuvrer que subventionnés.

Leur activité coûte cher, parfois très cher (cas du LHC - grand collisionneur du CERN - ou de la recherche spatiale). La recherche scientifique coûte donc au contribuable, et à des entreprises. Une idée tend donc à se répandre, même dans des cercles censément intellectuels : le contribuable, incarné par l'État, devrait avoir droit de regard sur le choix des opérations de recherche. Cette idée, a été poussée à l'extrême par l'ONG ATTAC qui soutenait le mot d'ordre : *"Il faut que la science entre en démocratie"*. Se sont même constituées des associations de *"science citoyenne"*, telle celle animée en Ile-de-France dans le cadre du PICRI¹ par Marc Lipinski, scientifique et responsable d'EELV-les Verts. La méthode : des *"conférences citoyennes"* (démocratie dite participative) discutent des opérations de recherche qu'ils jugent prioritaires pour les besoins de la population, lancent des appels d'offre, et les proposent à des chercheurs collaborant au réseau.

Seriez-vous surpris d'apprendre que toutes les opérations de *"science citoyenne"* qui ont été lancées relèvent strictement de la recherche appliquée ? Aucun projet de type

¹ Partenariats Institutions Citoyens pour la Recherche et l'Innovation

fondamental n'a émergé de cette "démocratie".

L'affaire a cependant séduit le CNRS, grâce à l'entremise du directeur scientifique des sciences de la communication, Monsieur Wolton. Le directeur du CNRS a pris alors la décision de créer une "mission science citoyenne" confiée à André Lipinski lui-même. Les attendus de cette création et la description de ses missions ont fait polémique, deux associations laïques : La Libre Pensée et l'Union rationaliste, ainsi que l'AFIS et plusieurs syndicats de chercheurs ont vigoureusement protesté contre cette initiative. Pour comprendre leurs raisons et résoudre le paradoxe, il est bon de définir de quelle(s) liberté(s) on parle.

La liberté de la recherche scientifique

Eppur si muove ! Malgré les dénégations de certains historiens des sciences soucieux de protéger la réputation de l'Église catholique, l'affaire Galilée marque bien une rupture épistémologique, rupture avec une science dominée par le texte sacré ou sacralisé que sont - pour la religion dominante - les "Saintes" Écritures et tous les textes sacralisés par la scolastique médiévale : Aristote, Plin, Hippocrate, Gallien en particulier. Il semblerait que le XIII^e siècle, celui de la "Petite

36 dents ?



ou 40 ?

Renaissance", ait connu une dispute scholastique qui dura plusieurs années pour savoir si le cheval avait trente-six ou quarante dents, Gallien donnant le chiffre de quarante et Aristote celui de trente-six². Aucun des protagonistes de la dispute n'eut l'idée de compter les dents d'un vrai cheval, tant était grande l'indifférence au réel. Galilée, lui, se réfère au réel. Le système copernicien explique le cours parfois rétrograde de la planète mars, attribué par les ptoléméens (dont l'Église) à de mystérieux épicycles. La démarche scientifique se heurte bel et bien au dogme et doit provisoirement plier (rétractation de Galilée). Cette bataille contre la liberté d'investigation et de conclusion fut réglée par la force, mais historiquement perdue. Les chercheurs, que l'on n'appelait pas encore ainsi, se sont ralliés au système copernicien de Galilée, d'autant que ses travaux sur la chute des corps, très appréciés, annoncent la mécanique de Newton. La seule chance historique qu'avait l'Église de gagner la bataille était de réprimer toute recherche scientifique. Certains y ont pensé, notamment Saint-Jean-Baptiste de La Salle, fondateur de la congrégation des frères ignorantins.

Qu'entendons-nous aujourd'hui par liberté de la science ?

À quoi tiennent les chercheurs ?

Essentiellement à trois libertés :

- La liberté de choix de leur sujet de recherche
- La liberté des moyens d'investigation
- La liberté de publication

² Il se trouve que Gallien et Aristote avaient tous deux à la fois raison et tort, les juments ayant trente-six dents et les étalons quarante.

La liberté de choix

Il est tout à fait essentiel qu'il n'y ait pas de sujet interdit, sous les réserves déterminées par la loi commune (hygiène et sécurité, santé publique, non-nuisance - *primum non nocere*). Fort heureusement pour les chercheurs, Sarah Palin n'est pas parvenue au pouvoir, elle qui entendait interdire aux USA les "ridicules recherches sur la mouche du vinaigre que l'on mène en France". Cette politicienne d'une inconcevable inculture, ne savait pas que la génétique moderne est toute entière sortie de la recherche sur cette mouche, dans son propre pays les USA, sous la houlette de Thomas Morgan. Dans les instituts de recherche appliquée, cette liberté est réduite, mais pas tant que cela. A l'INRA les sujets de recherche doivent être applicables à l'agriculture, à l'INSERM les sujets doivent être d'intérêt médical, à l'IRD ils doivent concourir au développement du pays d'implantation, etc... Au CNRS, à l'Université, au Collège de France, cette liberté devrait être totale. De fait, au CNRS comme à l'Université, jusqu'à une date récente, jamais le sujet de recherche n'était mis en cause en tant que tel, seule la productivité de la personne ou du laboratoire était jugée. Ainsi, les "ridicules" recherches sur les drosophiles - dénoncées par Sarah Palin - de Jules Hoffmann à Strasbourg, l'ontelles conduit au prix Nobel, un prix Nobel incontestable.

Les chercheurs savent ce qu'ils cherchent, et le bien fondé de leurs recherches est jugé par leurs pairs. Les publications sont évaluées par les pairs, à l'échelle internationale. Pas par des agents du Ministère, pas par la Cour des comptes, pas par des inspecteurs, pas par des commissaires du peuple, pas par des assemblées citoyennes, mais par d'autres chercheurs choisis par les revues dans le monde entier.

**“We should
create law
based on the
God of the
Bible.”**

© Image by iStockphoto



**Agreed. Let's start by stoning your
daughter to death for having premarital**

Sarah Palin tournée en dérision, en 2002 : « On devrait faire une loi fondée sur le Dieu de la Bible. » Il lui est répondu : « D'accord. Commençons par lapider à mort ta fille pour avoir eu des relations sexuelles avant le mariage. Puis laissons ton mari te battre pour avoir voulu dominer les hommes. »

Cela constitue le fondement de leur liberté. Nous verrons dans un moment ce qui la limite ou peut la limiter. J'accepte absolument que ma recherche soit jugée par n'importe quel spécialiste du domaine, à condition qu'il ait publié dans mon domaine ou dans un domaine voisin. Je n'accepterais pas qu'elle soit jugée par Mme Duflot ou M. Bové, pas plus que par mon voisin d'en face.

Que signifie dans ce contexte, commun aux chercheurs de la terre entière, le mot d'ordre "la science doit entrer en démocratie" ? Elle n'y est pas ? Qu'y a-t-il d'antidémocratique à chercher à comprendre la nature ? Où est la "tour d'ivoire" dont nous devrions à tout prix sortir ? Pourquoi cette liberté est-elle indispensable ? La première réponse, utilitariste, est juste, quoiqu'à double tranchant : on ne sait jamais quelles applica-

tions prodigieuses peuvent résulter d'une recherche *a priori* ésotérique pour le commun des mortels. Quant Edison eut l'idée d'insérer dans sa lampe à incandescence une plaque métallique portée à un potentiel positif, il ne cherchait pas spécialement à faire un redresseur de courant, mais à déterminer si le filament émettait quelque chose d'électrisé. Ce fut la diode, redresseur de courant aux immenses applications.

Lorsque Lee de Forest eut, en outre, l'idée saugrenue d'intercaler entre le filament et la plaque une grille, elle aussi chargée *électrostatiquement*, il ne cherchait pas à fabriquer un amplificateur, mais à déterminer si le flux électronique pouvait être contrôlé. Pourtant cette nouvelle lampe se révéla capable d'amplifier, d'osciller et d'agir comme un relai. Lorsqu'Alfred Kastler a déposé le brevet de ce qui n'était pas encore le laser, il n'avait pas la moindre idée de ce à quoi cela pouvait servir, sinon à étudier la lumière. A contrario, lorsqu'Albert Einstein a posé l'équation $E=MC^2$, il n'avait certes pas la bombe atomique en tête, mais la solution d'un mystère reliant masse et énergie qui devait le conduire à la relativité généralisée. Chercher à comprendre donne pouvoir sur la nature, la nature de ce pouvoir se dévoile petit à petit. Il est donc essentiel de chercher dans toutes les directions possibles, et peu efficace, paradoxalement, de partir d'un objectif de développement.

Mais ce n'est qu'une partie de la réponse. Lorsque j'étais étudiant, nous faisons des gorges chaudes d'un de nos professeurs qui - avec des méthodes et une inspiration pas très moderne, je dois le dire - analysait l'urine de toutes les espèces de mouches qui lui tombaient sous la main. Beaucoup pouvaient penser qu'il volait l'argent du contribuable, mais il a publié ses résultats dans un assez grand nombre d'articles. A

**LIBERTÉ DE CONSCIENCE
LIBERTÉ POUR LA SCIENCE
LIBERTÉ DE RECHERCHE**

Adhérez à la Libre Pensée !

www.lfp.fr



Fédération nationale de la Libre Pensée
10-12, rue des Fossés Saint-Jacques
75006 Paris



Marie Curie (1867-1934)

l'heure actuelle, j'ai des collègues et amis qui travaillent sur la physiologie d'une mouche sans ailes des îles Kerguelen. L'espèce, ils s'en moquent, mais elle constitue un bon modèle d'adaptation au froid. Elle nous aide à comprendre comment les communautés écologiques vont réagir au supposé réchauffement climatique. Ils étaient contents de retrouver les articles de notre vieux professeur, pour comprendre comment l'excrétion intervient dans la physiologie de ces insectes.

Parce que la somme de ce qui a été publié depuis l'aube de la science est le terreau sur lequel nous vivons. C'est un terreau d'information. Dans cette accumulation de textes, certains sont authentiquement géniaux et tout le monde s'y réfère encore : Charles Darwin, Gregor Mendel, Matthias Schleiden et Theodor Schwann, James Watson et Francis Crick, sont entrés à juste titre dans l'histoire des sciences. D'autres sont d'intérêt médiocre, mais constituent le terreau de la recherche. Personne n'ébauche un nouveau sujet de travail sans lire une centaine d'articles, voire plus. Tous ne sont pas géniaux tant s'en faut, mais, lorsqu'ils sont bien et

honnêtement faits, ils peuvent être utiles. Le développement de l'informatique valorise cet amoncellement en facilitant l'accès et en permettant de l'utiliser comme données. C'est ce que l'on appelle la méta-analyse : faire de la recherche à partir de données publiées.

La deuxième liberté, corollaire de la première, est la liberté de moyens

Toute méthode d'investigation doit être permise à condition qu'elle soit rigoureuse et évaluable. Les seules limites, encore une fois, sont la sécurité des personnes et des locaux, le respect de la santé publique et, dès que l'on travaille sur l'humain, le consentement libre et éclairé, le respect de l'anonymat des personnes, toutes choses qui sont codifiées par la loi et qui l'étaient avant les soi-disant lois de bioéthiques. L'évaluation des moyens employés fait l'objet de la discussion avec les pairs, les "référés" au moment de la publication. Cette liberté se heurte à l'intrusion du mot d'ordre "éthique" dans tous les secteurs de la science. Combien de temps les chercheurs pourront-ils utiliser la transgénèse pour comprendre comment on passe du gène à son expression en un caractère décelable sur l'individu ? Le triste épisode des



vignes de l'INRA de Colmar laisse songeur. Ici, la limite des moyens est aussi matérielle et financière.

Dans mon laboratoire, nous nous sommes équipés, il y a quelques années d'un "séquenceur à haut débit". C'est une machine qui vous fournit en quelques heures la liste ordonnée des bases dans un génome entier. Il y a seulement dix ans, ce travail demandait plusieurs années. Le hic, c'est qu'un "run" de la machine, c'est à dire l'analyse d'un échantillon, coûte de 8 à 10 000€. Un seul ne suffit généralement pas. À l'époque où je dirigeais le laboratoire, j'avais pu maintenir une somme libre de 1 500 € par chercheur et par an pour son fonctionnement. Aujourd'hui, cette part est tombée à 700 €, à cause des réductions de crédits successives du CNRS et de l'Université. À ce tarif, même une équipe de dix personnes mettant ses parts en commun ne peut s'offrir un "run". Il faut donc trouver d'autres financements, c'est-à-dire des contrats, publics ou privés, ce qui fait que les chercheurs et enseignants du supérieur passent presque tout leur temps à chercher des sources extérieures de financement.

Perversité extrême de l'évolution du système, les chercheurs et les équipes ne sont plus jugés par le Haut Conseil à l'Évaluation sur leur seule capacité à publier, mais également sur leur capacité à trouver des contrats, publics ou privés.

La troisième liberté est la liberté de publication

Sil est une valeur à laquelle les chercheurs du monde entier tiennent fondamentalement, c'est bien à la publicité des résultats. L'aspiration et l'obligation professionnelle des chercheurs est en effet de publier. Dans un monde marchand, c'est même devenu la mesure - trop commode - de leur "productivité". Cela dit, cette exigence de pouvoir alimen-

ter gratuitement le terreau des connaissances à l'usage du monde entier est la condition même de la poursuite du développement de la science. Ce point est absolument contradictoire avec la collaboration massive public-privé. Dès que l'on cherche à s'associer avec une entreprise, elle cherche à vous empêcher de publier les résultats, à les mettre sous secret professionnel, étant bien sûr intéressée par les brevets et non par les publications.

Les entraves

Ayant ainsi décrit les libertés fondamentales auxquelles les chercheurs aspirent, et qui assurent réellement le fonctionnement mondial de la science ainsi que son développement, décrivons brièvement quelques entraves.

Au premier plan, nous avons, et ce dans tous les pays du monde, nos gouvernements, ministères et tutelles. Le retour sur investissement de la recherche fondamentale est typiquement de 20 à 30 ans. C'est court pour une civilisation, c'est bien trop long pour la société marchande et la finance qu'elle a secrétée. Aussi, dans le monde entier, assiste-t-on à la réduction des crédits de base de la recherche scientifique. USA : Bush, -15%. En 2008, Barak Obama restaure les 15%, puis les supprime à nouveau l'année suivante. Depuis, on assiste à une baisse lente et régulière des crédits alloués. En France, officiellement il n'y a pas de diminution des crédits du CNRS et des Universités, mais en fait, il y a des réformes "de structure" qui diminuent *in fine* de -33% les crédits récurrents au CNRS, et de -15 à -30% les crédits des Universités (LRU), pour autant qu'elles ne soient pas en faillite ! On sait d'avance que la réforme des COMUE, engagée par Geneviève Fioraso, va accentuer le phénomène : accroissement des charges, blocage du budget global.



Par-dessus le marché, une pression inouïe est exercée par tous les grands organismes pour transformer leurs laboratoires en entreprises et leurs directeurs en gestionnaires, managers, pourquoi pas patrons. La compétence scientifique s'efface devant le management (participatif, bien entendu) et les contre-réformes tombent comme grêle.

Au second plan, les Églises n'ont pas désarmé, particulièrement l'Église catholique. Dans la France laïque, dotée de la loi de 1905, nous avons dû faire le bilan, dans le colloque que nous avons tenu en 2014 à Nancy, de vingt années d'interdiction de la recherche sur l'embryon humain et les cellules souches embryonnaires. La loi de janvier 2014 n'a que partiellement corrigé cette aberration.

Au troisième plan, on est interpellé par le mot d'ordre douteux de l'éthique, « science sans conscience n'est que ruine de l'âme ». Cette interprétation moderne, et d'ailleurs anachronique, de la phrase de Rabelais laisse à penser que la science serait dangereuse par essence. Au nom de cela, on place une



soi-disant réflexion éthique à la racine de la connaissance et non au niveau de ses applications industrielles, marchandes, militaires. Notons que le concept à la mode de la "technoscience", en niant toute distinction entre science fondamentale, science appliquée et développement, dédouane les décideurs en faisant porter la responsabilité sur la découverte scientifique.

Dans le cas de la bombe d'Hiroshima, l'arbre de l'accusation remonte à Oppenheimer et Einstein. Pourquoi pas à Nils Bohr, ou à Mendeleïev, tant qu'on y est ! Bien sûr, Oppenheimer a dirigé le projet militaire Manhattan, en pleine guerre. La décision d'utiliser cette arme terrifiante contre les populations civiles de deux villes japonaises, sans aucune importance stratégique, a été prise par Harry Truman. C'est un crime de guerre, et non un effet pervers de la science. Notons aussi que l'élémentaire machette a montré une efficacité génocidaire comparable, sans grande sophistication technologique.

Les comités d'éthique sont avant tout des groupes de pression. Le Comité Consultatif National d'Éthique est une institution d'exception dans laquelle, pour la première fois, les représentants des cultes sont invités à se faire entendre sous l'appellation hypocrite de "*principales familles philosophiques*". Dans certains départements, les associations de défense des animaux parviennent à empêcher presque toute

expérience sur l'animal. L'éthique, c'est l'autocensure et l'opprobre, elle s'oppose à toute saine législation dans laquelle tout ce qui n'est pas interdit est autorisé. Il est essentiel de revendiquer que l'élaboration des lois d'encadrement de la recherche obéisse aux principes de la loi commune, sans juridiction ni institutions d'exception.

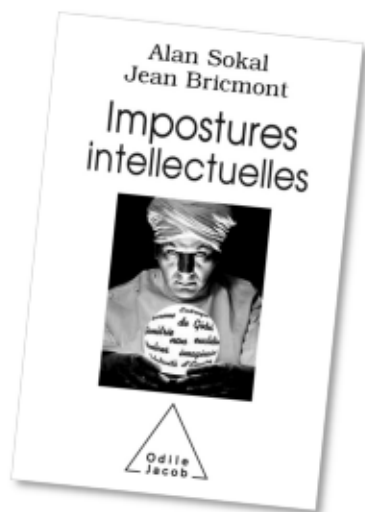
Au quatrième plan, nous rencontrons divers obscurantismes. Certains sont liés aux religions, les créationnistes par exemple. D'autres à diverses pratiques magiques plus ou moins ancestrales : astrologie, voyance, etc... On assiste néanmoins à des errances plus contemporaines, avec des groupes écologistes extrémistes tels les faucheurs volontaires et les étranges zadistes. Ainsi les "*faucheurs volontaires*", après avoir participé à une "*démarche citoyenne*" instaurée par l'INRA, ont procédé sans sommation à la destruction des vignes transgéniques expérimentales de Colmar. Sur les panneaux qu'ils ont apposés sur le lieu de l'essai dévasté, on pouvait lire : « *ICI SCIENTISME ; fausse solution à faux problème* ». Ils seraient bien en peine de justifier cette affirmation devant un comité scientifique. Hélas, la cour d'Appel de Strasbourg leur a donné raison, en déboutant l'INRA de son préjudice et en acquittant les auteurs de l'attentat. C'est dire à quel point la vulgate hostile aux biotechnologies, largement propagée par les médias, peut influencer jusqu'aux juges de la République.

Tout récemment, mes collègues du laboratoire GECCO de l'Université d'Angers ont été agressés par les zadistes sur le territoire du projet d'Aéroport de Notre-Dame-des-Landes, près de Nantes. Les vitres de leur voiture ont été brisées à coup de masse, les pneus lacérés et le matériel scientifique jeté dans les fossés environnants. Ils étudiaient le fonctionnement des zones humides. On peut lire sur le blog des za-

distes : "les zones humides n'ont pas besoin d'être étudiées, elles ont besoin d'être défendues". Et pourtant, qui a mis en évidence l'importance des zones humides, sinon les scientifiques qui les étudient depuis des décennies ?

N'oublions pas, parmi les obscurantismes, les délires d'une certaine philosophie des sciences, autoproclamée postmoderne, et mieux définie par le terme de relativiste, qui réduit la science à une pure sociologie dans laquelle l'effort de cerner le réel, caractéristique de la profession, est nié ou relégué à une place subalterne au profit de la "négociation" et des "conflits de pouvoir". Le physicien Alan Sokal leur a porté un coup mortel, dont on ne peut que se réjouir, et le livre qu'il a publié avec Jean Bricmont reste un classique de la riposte à cette pseudo-philosophie insensée.

En conclusion, je voudrais dire à quel point défendre la liberté de la recherche est essentiel. C'est essentiel pour la Civilisation, parce que la connaissance scientifique est un élément de la civilisation et pas seulement une source de puissance et de moyens de production.



Vers un Manifeste de la Libre Pensée pour la science

Liberté complète de la recherche fondamentale

« La Libre Pensée se réclame de la raison et de la science ».

Cette phrase, extraite de notre *Déclaration de principe*, n'a rien d'anodin. La recherche scientifique comporte plusieurs volets :

- *La recherche scientifique fondamentale qui explore un domaine dans le seul but de développer les connaissances,*
- *La recherche finalisée qui développe des connaissances dans l'objectif d'aboutir ensuite à une procédure et à une technologie,*
- *La recherche appliquée, souvent technologique, qui, utilisant les connaissances acquises, permet de poser les bases de la réalisation dans la production d'une technique, d'une procédure.*

Ces trois types de recherche sont à distinguer de la production industrielle elle-même qui ne relève pas du champ de l'activité scientifique. Par ses méthodes, la science a un caractère universel, elle n'est ni du nord ni du sud, ni du monde occidental et ne relève pas d'un modèle culturel, bien que soumise comme toutes les activités humaines au type de développement économique et juridique de la société.

Nous sommes inconditionnellement : pour le développement de la recherche scientifique, et contre toutes les entraves que d'aucuns veulent lui opposer. La compréhension des lois de la nature est un levier puissant pour l'émancipation humaine. Liberté totale, donc, de l'investigation scientifique.

Nous sommes inconditionnellement :

Contre les entraves imposées par les dérireaux de toute nature, à commencer par l'Église catholique, qui condamnent la recherche sur l'embryon humain au nom d'une transcen-

dance divine totalement inventée, qui s'exprimerait lors de la fécondation. Partisans de l'ignorance qui prétendent arrêter le cours de la pensée et de la science, quant à l'évolution des espèces, en feignant d'admettre le darwinisme à condition qu'il respecte la « *frontière de l'âme* », déniaient aux chercheurs la capacité d'expliquer la pensée par le seul fonctionnement du cerveau. Valets d'une Église qui prétend s'approprier la destinée humaine de la conception jusqu'à la mort et intrigue contre toute avancée médicale et sociale permettant de libérer hommes et femmes de leur soumission à la fatalité biologique.

Contre les obscurantistes de toute nature qui brandissent l'éthique, lorsque cela les arrange, comme un moyen de faire barrage à l'investigation scientifique. Contre les philosophes postmodernes qui professent gravement que la science n'est que langage ou convention sociale, mode de connaissance parmi d'autres au même titre que la religion, le chamanisme, l'astrologie ou que sait-on encore. Ceux-là nient purement et simplement le réel, et le matérialisme méthodologique qui fonde la démarche scientifique. Ils ne cessent d'affaiblir la recherche et de tenter de la contrôler.

Contre les faux « *lanceurs d'alerte* » relevant des lobbies écologistes ou autres, prêts à brandir le « *principe de précaution* » devant tout risque, même imaginaire posé par une technologie nouvelle, et prêts pour cela à condamner la recherche d'amont qui les sous-tend. En dix ans, les commandos de faucheurs volontaires, animés par José Bové et d'autres activistes du même ordre, ont réussi, en attaquant les laboratoires publics à quasiment arrêter la recherche biotechnologique en France et en Allemagne, laissant paradoxalement les mains libres, au niveau mondial, aux multinationales du type Monsanto qu'ils prétendaient combattre. Il ne suffit pas d'exhorter les scientifiques à « *sortir de leur tour d'ivoire* » où ils seraient enfermés, pour défendre leurs programmes de recherche devant les « *assemblées citoyennes* » de la « *démocratie participative* ». Selon le mot de l'ONG ATTAC, il faudrait que la « *science entre en démocratie* ».

L'objet de la science est le vrai, et le vrai ne se vote pas.

Contre, malheureusement, les pouvoirs publics de la majorité des pays développés qui ne cessent de multiplier les contre-réformes visant à « piloter » la recherche scientifique dans le sens d'une prétendue « demande sociale » qui ne recouvre en fait que les intérêts économiques privés. Dans le monde entier, la chasse est faite aux secteurs jugés non rentables et aux investigations dénuées de promesses de retour sur investissement, car menées par des chercheurs ne se préoccupant pas des applications possibles de leurs éventuelles découvertes.

C'est nier le fait que la recherche fondamentale ait toujours richement pavé le chemin de la connaissance et entraîné de nouveaux et féconds développements scientifiques. Cette politique entraîne la quasi-extinction de certaines disciplines, tant au niveau de la recherche elle-même que de la transmission des connaissances. En France, c'est la politique d'« excellence » développée par Sarkozy, avec ses pôles de compétitivité destinés à étouffer tout le reste du territoire et des disciplines, poursuivie et aggravée par les ministres de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du gouvernement Hollande-Valls avec les COMUE (Communautés d'Universités et Établissements). Ces dernières structures, au mépris de la laïcité, associent par ailleurs les établissements privés, confessionnels compris, avec les établissements publics.

Contre l'Union Européenne et le processus de Bologne, qui inspire très directement toutes les mesures précédemment citées. Un processus avec lequel la rupture est indispensable.

Face à ce chœur composite visant à contraindre par tous moyens la liberté des chercheurs, rappelons cette citation d'André Lorulot : « Mais [l'Église] sait également que la lumière scientifique dissipe sans pitié les nuages ténébreux du mysticisme religieux. Les prêtres savent que la science tuera la foi, nuiera les dogmes et les révélations, libérera la clientèle des prêtres... Et c'est pourquoi ils s'empressent à critiquer la science ! »

En conclusion, afin de garder la plus grande liberté de recherche scientifique au sens large, il est nécessaire que les chercheurs disposent :

- 1) du statut dérogatoire de la Fonction publique d'État qui les met à l'abri des pressions de la société tout en étant évalués a posteriori par leurs pairs dans des institutions scientifiques nationales sur des critères scientifiques ;
- 2) de crédits de fonctionnement et d'équipement à un niveau suffisant leur permettant de mener leurs travaux.

Encadrement par la loi commune : pas de loi d'exception pour la recherche

Mais, nous dira-t-on, les expériences scientifiques peuvent être dangereuses, nocives pour les sujets d'étude humain, cruelles vis-à-vis des animaux, etc. Cela n'a rien à voir. Activité sociale, la science ne peut se soustraire à la loi commune, ce qui ne constitue en aucun cas une entrave à la liberté d'investigation. Conformément à la tradition juridique issue de la philosophie des Lumières et de la Révolution française, « *la liberté des uns s'arrête là où celle des autres commence.* »

Prenons l'exemple des neurosciences, qui furent dans le collimateur du pape Benoît XVI. La liberté de la recherche consiste en ce que la recherche sur le fonctionnement du cerveau, animal et humain, soit licite, dans le but de comprendre cette formidable énigme qu'est la pensée consciente. La réglementation de la recherche veut que les sujets humains soient préservés de toute souffrance, respectés dans leur intégrité d'individus, capables de témoigner lucidement de leur consentement éclairé, etc. Concernant les animaux, leur appareillage doit s'effectuer sans souffrance, avec l'anesthésie nécessaire, en évitant autant que faire se peut traumatismes et stress, sauf en cas d'absolue nécessité (lorsque le stress est lui-même sujet d'étude). Ces réglementations indispensables, mises en place progressivement, sont oeuvre de civilisation et ne visent pas à interdire des sujets de recherche par principe.

Au premier chef, nous sommes, comme les personnels de la recherche et les syndicalistes, partisans du respect de l'hygiène et de la sécurité dans les laboratoires, de l'application pleine et entière du droit du travail. La question est de savoir comment cette réglementation doit être élaborée, sur la base de la raison, et non sur celle de préjugés communautaires ou religieux, sur la base de propositions élaborées et discutées par les Élus du peuple et non d'oukase de lobbies, l'esprit républicain, laïque et démocratique demande que la recherche scientifique soit soumise à la loi commune.

La bioéthique : cachesexe du contrôle clérical

Le débat « bioéthique » (terme impropre) tend à se généraliser à tous les aspects des sciences de la vie et peut-être à l'ensemble de la recherche. Certains ont proposé de faire prononcer un « serment éthique » prétendument inspiré du serment d'Hippocrate aux jeunes chercheurs lors de leur soutenance de doctorat.

Les médecins, qui ont charge de guérir ce qui n'est nullement l'objet premier de la recherche scientifique, sont légitimement attachés aux principes contenus dans le serment d'Hippocrate. En Grèce, cependant, la brutalité du « memorandum » imposé par la « Troïka » les a obligés à y renoncer dans les conditions les plus cruelles, les cancéreux devant désormais payer eux-mêmes leur chimiothérapie, ce qui peut représenter de 50 000 à 100 000 euros. Tandis que l'on glose sur la supposée nécessité de rendre les scientifiques sensibles aux problèmes éthiques, la barbarie la plus odieuse s'installe.

En fait, la pression « éthique » sur les chercheurs a pour seul objectif de les culpabiliser dès leur début de carrière, de rendre la recherche fondamentale responsable des mésusages de la science, et d'instaurer un contrôle moral sur la Science. Nous réaffirmons que si la science est amoral, elle ne peut être immorale, car la morale est hors de son champ. Les bonnes âmes cléricales n'ont de cesse de détourner à l'envi la maxime de François Rabelais : « Science sans cons-

science n'est que ruine de l'âme ». Ainsi s'exprime la méfiance intéressée contre la connaissance. Cela dure depuis la Bible (Genèse) : « tu ne mangeras point du fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal ». Souvenons-nous de la parole terrible de Joseph de Maistre : « L'ignorance est supérieure à la science, car elle vient de Dieu, tandis que la science vient des hommes ». Il ne faisait que prolonger la tradition obscurantiste de Bernard de Clairvaux, persécuteur d'Abélard, qui est celle de toute l'Église encore aujourd'hui. C'est pourquoi déjà lors de son congrès de Foix, la Libre Pensée s'était prononcée pour la dissolution des comités d'éthique.

Liberté complète de la recherche technologique, contrôle responsable des mises en œuvre des procédés et productions associés

Poser des interdits *a priori* sur la recherche technologique relève également d'une forme d'obscurantisme. Cependant, le développement des applications pose des problèmes particuliers : il s'exerce dans le cadre capitaliste de la propriété privée des moyens de production, et constitue, par le biais des contrats, un moyen d'asservissement et de privatisation de la recherche. L'État devrait donc assurer et garantir l'indépendance de jugement des chercheurs. Que ce soit dans le domaine fondamental ou appliqué.

Force est de constater qu'il y a loin de cet idéal à la réalité. Au contraire, les chercheurs et enseignants-chercheurs fonctionnaires sont poussés à passer des contrats avec le privé pour faire face au désengagement financier de l'État. Le nombre de contrats, les brevets tendent à devenir une valeur positive d'évaluation, à l'instar des publications. Or, la conception de Recherche et Développement de la plupart des firmes privées est aux antipodes de celle des chercheurs : les valeurs du secret et de la dissimulation priment sur celles de la publicité (publications et diffusion) des procédés. Les Universités et les directions des grands organismes doivent plus aider les chercheurs à garantir leur liberté de publication, lors de la négociation des contrats de développement avec le

privé. Pour cela, la privatisation de la recherche signifierait son agonie au plan international. La connaissance scientifique ne peut progresser que sur la base de la diffusion publique, pleine et entière des publications, qui seule garantit le caractère objectif de la science par la vérification des pairs.

Pour autant, faut-il condamner par principe les technologies nouvelles telles que le génie génétique (OGM) ou les nanotechnologies ? Beaucoup le pensent sur la base du fait que ces technologies nouvelles sont moyens de profits et de mise en captivité des marchés par les firmes multinationales, et que la quête du profit prime sur la sécurité des individus. A ce titre, ils en déduisent qu'il faudrait interdire toute innovation. En ce qui concerne les technologies nouvelles, nous pensons que c'est avant la mise à la disposition du public que la sécurité de la population doit être assurée par des tests aussi complets que possible, avec évaluation périodique des effets observés. Là encore, on constate, que ce soit dans le domaine des médicaments, de l'agriculture, de la chimie, que la tendance générale est à la fermeture, à l'affaiblissement ou à la privatisation de tous les organismes publics chargés de la veille sanitaire, de la sécurité alimentaire, de la surveillance du territoire. Notons que cette dégradation profonde n'est relevée par aucune organisation dite « écologique », ces lobbies s'obstinant au contraire à dénoncer les structures qui existent au lieu d'exiger leur renforcement ou simplement leur établissement. Ainsi, le Service National de la Protection des végétaux, dont les avertissements agricoles permettaient de limiter quelque peu l'usage des produits phytosanitaires, a-t-il été dessaisi de cette tâche par le gouvernement Sarkozy, parce que réputée « non-régulière ». Pulvérisés et atomisés, les avertissements agricoles sont désormais supposés être repris par tous et par n'importe qui : instituts techniques, coopératives, et pourquoi pas les firmes productrices elles-mêmes. Une étude complète serait à faire sur ce démantèlement - imposé largement par l'Union Européenne au nom de la réduction des déficits - de tout le tissu de surveillance publique du territoire.

La recherche de moyens de destruction ne relève pas des finalités essentielles de la recherche scientifique

Antimilitariste, la **Libre Pensée** ne peut que s'opposer au développement d'une recherche technologique d'outils de destruction sous la férule des marchands d'armes et de leurs clients : les forces armées des grands pays impérialistes. Nous condamnons avec force : l'atome militaire, la mise au point d'armes bactériologiques, de mines antipersonnel, de drones hypersophistiqués destinés à mater les rébellions sans risques humains pour les armées dominantes, des armes « no kill » capables, sans faire dans l'immédiat de victimes humaines, de réduire des villes entières à la famine et à la misère par destruction de tout leur réseau électrique. Tout cela ne découle pas mécaniquement de la recherche scientifique qui est fondamentalement motivée par l'accroissement désintéressé du savoir. Tout cela découle bien plutôt de l'application de ce savoir à des fins contrariant l'amélioration des conditions de vie de l'humanité, la recherche se trouvant alors subordonnée à des fins de destruction. Subordonner le savoir à de tels intérêts qui lui sont extérieurs participe de la barbarie. Remarquons d'ailleurs que cette barbarie-là est benoîtement ignorée de nos bons pères éthiciens de l'Église comme du secteur "laïc" (nous employons à dessein cette orthographe, désignant bien ceux qui, sans être clercs, ne sont pas forcément indépendants de la pensée cléricale). Sacrifier un embryon congelé au stade huit cellules pour une opération de recherche, quelle horreur ! Laissez-les vivre ! Quel immense problème éthique ! Mais que dans tel ou tel service de Recherche et Développement militaire on améliore les bombes à fragmentation, c'est un souci mineur ! Comme le disait un philosophe catholique, *"La biologie pose des problèmes éthiques, parce qu'elle touche à l'être, la physique n'en pose pas"*.

On comprend pourquoi, le 9 août 1945, le pieux journal *La Croix* titrait en pleine page : « Une bombe atomique ravage la ville japonaise d'Hiroshima : une découverte scientifique sans précédent ». Brûlés, irradiés, aveuglés, unijambistes, réjouissez-vous, vous êtes atteints dans votre chair, mais non dans votre être.



Au lendemain d'Hiroshima, les quotidiens chrétiens s'extasient...

Entre le sabre et le goupillon, il est de grandes convergences éthiques...

La Libre Pensée s'élève contre l'éligibilité des recherches militaires dans les appels d'offre publics. Rien n'interdit actuellement, en France par exemple, de construire un projet de recherche européen ou de l'ANR (Agence Nationale pour la Recherche) comportant un ou plusieurs volets militaires. Ainsi, recherche civile et militaire peuvent-elles être discrètement confondues. A tout le moins, dans un cadre démocratique et républicain, s'il s'avérait que les armements de la nation dussent faire l'objet d'un maintien au niveau technologique adéquat dans un strict point de vue de défense nationale (point de vue qui, historiquement n'a jamais été respecté), cela devrait se faire de manière contrôlable par le peuple souverain et sur la base de financements particuliers et identifiables. *Guerre à la guerre*, ce sont toujours les mêmes qui

paient les guerres de leur chair et de leur sang, ces mots d'ordre de la tradition antimilitariste populaire ont leur répercussion et leur conséquence sur le terrain de la recherche.

Importance de l'enseignement des sciences et de l'esprit scientifique

On assiste petit à petit à une désaffection des jeunes vis-à-vis des études et carrières scientifiques. La réduction et la perversion des programmes du secondaire, notamment en SVT, par ceux-là même qui devraient les défendre (inspecteurs généraux, ministère) est pour beaucoup dans cette désaffection. Les programmes de science ont peu à peu été envahis par un contenu idéologique, moral et politique étranger aux matières enseignées. Le « *développement durable* », désormais omniprésent dans les instructions et programmes officiels dès l'École primaire n'est en aucun cas une science. C'est un mot d'ordre politique, discutable, contestable, comme tout slogan de cet ordre. Les injonctions vertueuses à « *sauver la planète* » visent à culpabiliser l'ensemble des citoyens par l'intermédiaire de la jeunesse. L'enseignement du fait religieux à l'école publique contribue à répandre une attitude antiscientifique.

La « *théorie du genre* », intéressante au niveau de la recherche universitaire et de la réflexion philosophique n'a certainement pas acquis la stature scientifique permettant de l'indure dans les programmes de sciences de la vie et de la terre. Parallèlement, les instructions officielles ont permis un tel affaiblissement des niveaux en mathématique, physique et chimie (notamment en supprimant l'essentiel de l'apprentissage de la démonstration) que l'abord de la première année universitaire scientifique est devenu redoutable pour nombre de bacheliers. Au risque de passer une fois de plus pour démodés, nous réaffirmons que les études secondaires ont pour objectif de faire acquérir au plus grand nombre, les connaissances scientifiques de base leur permettant ensuite de résister à la propagande médiatique. C'est à l'Université de cultiver et de développer l'esprit de recherche et les débats attenants. Le salmigondis idéologique institué par les instruc-

tions ministérielles elles-mêmes est seulement de nature à obscurcir la voie de la science et à instaurer la confusion. La Libre Pensée appelle de ses vœux un retour à un enseignement clairement délimité des disciplines fondamentales, condition d'ailleurs d'une pluridisciplinarité éclairée dans des pratiques de recherche ultérieures.

DISCUSSION

Proposition d'éléments d'une lecture critique du Manifeste

Complètement en phase avec la première phrase du texte, de formation scientifique, je propose une relecture du Manifeste, considérant sur un sujet aussi important, qu'un texte voté à l'unanimité, ne peut contenir en lui autant de germes de dissensions au sein de la Libre Pensée, sans impliquer de tentative d'amendement. Nous passerons rapidement sur l'amalgame de départ entre science et recherche générale, qui pourrait sembler une vision de la science très restrictive, pour enchaîner immédiatement sur le premier postulat qui peut gêner des libres penseurs dans ce texte : le décrochage complet de la recherche appliquée du monde capitaliste qui la finance, la dirige et en récupère les bénéfices.

La seconde position regrettable, déjà abordée à Saint-Étienne lors d'une conférence portant sur la question, réside dans la stigmatisation abusive des « lobbies écologiques ». L'inspirateur du Manifeste les méconnaît de façon trop évidente et leur caricature, ici mise en scène, ne peut qu'inciter de sincères libres penseurs à répondre de façon virulente.

La troisième orientation qui me semble appeler le débat est la relation à l'État. Le texte tente de relativiser son propos à un moment, en mettant en avant les capacités du monde capitaliste à se servir de l'État comme instrument à son ser-

vice, mais demeure très orienté dans le sens que seul l'État peut garantir une recherche scientifique libre. La Libre Pensée ayant toujours accueilli en son sein un nombre non négligeable de libertaires, cette affirmation ne peut que choquer.

- 1) Le premier paragraphe du chapitre 4 relève assez bien la première ambiguïté du postulat : on y trouve à quelques mots d'écart les concepts d'obscurantisme des détracteurs, et l'asservissement généralisé de cette recherche à un monde complètement centré sur l'argent ! Sans résoudre ce paradoxe, on peut au moins reconnaître au texte de l'avoir relevé. J'insisterai juste en disant clairement que la moralisation de ce secteur implique un changement profond de société, avec l'abandon des notions actuelles de propriété intellectuelle, des brevets, et de l'évaluation uniquement par les pairs ! La police évaluée par la police, l'armée par elle-même, etc., à chaque fois les corporatismes veulent se soustraire au regard des autres. Les rivalités, les collusions, les conflits d'intérêts entre mandarins, laboratoires, sont si évidents, les accès aux publications scientifiques si encadrés, que l'on doit bien envisager une régulation, non pas des recherches, mais des financements, ce qui malheureusement aboutit souvent à la même chose. La recherche n'est pas une entité divine vivant de l'air du temps, alors elle est liée au monde politique qui la nourrit.
- 2) La haine qui transparait ici envers les écologistes est sûrement le pire moment du texte, et il pose même encore une fois la question de la possibilité d'être écologiste et libre penseur à la fois ! Pourtant dans le chapitre « *Raison et science* » de « *Qu'est-ce que la Libre Pensée ?* », l'Écologie est bien reconnue comme scientifique ! Si le discours obscurantiste de certains écologistes est bien pointé, on est loin de vouloir jeter l'opprobre sur l'ensemble des sympathisants ! Assez proche de ces milieux, vous l'aviez compris, je peux certifier que les adeptes d'une démarche scientifique sont largement majoritaires chez les fau-

cheurs ! Nous ne sommes pas contre les OGM en tant que tels, et sommes nombreux à soutenir la pertinence d'une recherche sur ces secteurs ! Quand nous fauchons, ça n'est pas la recherche qui est attaquée, c'est l'envahissement de l'espace collectif par des intérêts capitalistes triomphants. Rappelons-nous, par exemple, que la Bolivie, qui avait interdit les OGM en plein champ, s'est réveillée un jour avec 25% de ses cultures de maïs OGM. S'il y avait eu une autre manière efficace de lutter contre les abus évidents des Monsanto ou Limagrain, nous l'aurions utilisée. Le capitalisme et ses méthodes n'ayant pas de frontières, nous nous gardons bien de préférer sur ces sujets nos multinationales à base française ! Quand le texte reconnaît que les nouvelles technologies sont en captivité des marchés, dire que les écologistes veulent interdire toute innovation est tout simplement ridicule. Dire que la dégradation profonde des modes d'évaluation des produits n'est relevée par aucun des mouvements écologistes est tout simplement mensonger, voire malveillant ! Oui, il y a parmi les écolos des personnes qui refusent les OGM de façon personnelle, par une crainte malade pour leur petite santé individuelle. Oui, on a bien le droit de ne pas se reconnaître dans les valeurs développées par l'écologie politique ; oui, le développement durable demeure un oxymore indigne d'être enseigné comme un précepte scientifique. Non, La Libre Pensée ne doit pas signer à l'unanimité un manifeste sur un sujet central qui stigmatise de façon simpliste une partie non négligeable de ses adhérents et sympathisants !

- 3) Le troisième point consiste plus à rappeler que le cadre de l'État démocratique (idéalisé) ne saurait être la garantie d'une recherche libre ! Présenter les chercheurs comme une entité homogène, et loin des illusions du monde capitaliste, semble aussi à beaucoup comme abusif. La recherche scientifique demeure un sujet trop central à la Libre Pensée, pour qu'un manifeste voté à l'unanimité à son sujet ignore la défiance d'une partie importante de ses membres envers un outil (l'État) qu'elle juge

depuis longtemps au service des puissants, accapareurs de tout ce qui peut renforcer leur domination. Les libertaires, comme les écologistes n'ont pas forcément vocation à être mis à l'index de notre Fédération.

Texte proposé à la sagacité du groupe LP Forez-Haut Forez, le 28/01/2013 par un libre penseur.

Réponse à des objections sur le Manifeste

Comme je suis le rédacteur initial de ce *Manifeste*, qui a été amendé par le congrès, mais peu sur le fond, je souhaiterais répondre au camarade qui a pris la peine de formuler ses critiques de manière claire et argumentée. Cette réponse n'est en aucun cas destinée à disqualifier son propos. Je la fais en mon nom personnel, et nullement en celui de la Libre Pensée, et même si elle va être parfois polémique, je la conçois comme un moment de discussion. Pour des raisons de commodité, comme j'ai beaucoup à dire sur la question écologique, je commencerai par les autres points qu'il soulève, dont certains méritent un examen approfondi. Je commencerai par la question de la recherche appliquée.

Le camarade écrit : "[...] le premier postulat qui peut gêner des libres penseurs dans ce texte : le décrochage complet de la recherche appliquée du monde capitaliste qui la finance, la dirige et en récupère les bénéfices."

Cette affirmation est maintes fois répétée, cela n'en fait pas une vérité. Du moins, cela dépend-il de ce que l'on entend par "le monde capitaliste". Si on y inclut l'État (une discussion que le camarade soulève aussi à la fin de sa critique), c'est juste, mais le monde capitaliste finance alors tout, y compris la recherche fondamentale. Il se trouve qu'en France au moins, l'essentiel de la recherche appliquée est faite par des institutions d'État : INRA, INSERM, CEA, IRD, CIRAD, IFREMER, pour ne citer que les plus importantes. Or, en dépit de ce que l'on peut affirmer ça et là, leur recherche n'est pas financée par les entreprises (je me permets cette

traduction plus précise du "monde capitaliste"), ni dirigée par elles. J'ajoute même, connaissant bien ce milieu, ayant notamment travaillé plus de vingt ans dans le cadre de l'INRA, avant de finir ma carrière dans celui de l'Université et du CNRS, qu'il y a une véritable résistance des chercheurs de tous ces organismes à la privatisation de la recherche et au pilotage par la "demande sociale". Je ne veux pas prétendre pour autant que les directions de ces organismes sont exemptes de la pression des grandes multinationales, simplement les chercheurs ont encore la chance (pour combien de temps... ?) de décider relativement librement de la recherche qu'ils vont faire et de ses modalités.

Ces organismes touchent de l'argent du privé, mais sous quelle forme ? Sous forme de contrats de recherche négociés au cas par cas, sous la forme de prestations de service, dans une relation fournisseur-client. Bien sûr, cela n'est pas neutre et représente une part de plus en plus importante de l'argent dont les chercheurs disposent. C'est évidemment une honte que nos gouvernants incitent de plus en plus les chercheurs à en contracter de gros volumes en réduisant les crédits "récurrents" alloués annuellement par les organismes. Néanmoins, le caractère local, périphérique, encadré de ces contrats permet-il aux chercheurs de se réserver une part fondamentale publiable dans le travail. Ce que voudraient les entreprises, c'est une exclusivité totale, sous secret de publication.

Les entreprises en récupèrent les bénéfices ? Certainement, dans le monde capitaliste il n'y a même que les entreprises privées qui récupèrent des bénéfices, l'État n'étant pas, sauf exception, vendeur de quoi que ce soit. Mais il tire des bénéfices de tout ce qui se fait en recherche, y compris fondamentale, parce que la science est jusqu'à aujourd'hui restée publique dans sa diffusion. Les publications sont consultables par tout le monde. Faut-il, ou pas, défendre le caractère encore public de cette recherche ? Véhiculer l'image d'une recherche appliquée totalement pilotée par les intérêts privés est dangereux, tout autant d'ailleurs qu'ignorer les tentatives

de pilotage des gouvernements au profit des intérêts privés.

Cela nous amène, d'ailleurs très directement, à la question de l'État. Je connais bien, je crois, les positions des libertaires sur cette question et elle mérite qu'on s'y attarde. Sur l'essence de l'État, nous sommes certainement d'accord : Gouvernement, armée, police, c'est le coeur de la chose, ce que Marx définissait comme étant en définitive "composé de détachements spéciaux d'hommes armés", et instrument d'oppression, certes. Il se trouve simplement, que sous la pression de la lutte des classes et de combats républicains, ont été créés, pas forcément de bon gré, un ensemble de services publics et d'institutions publiques qui sont sous contrôle de l'État. La Libre Pensée s'est toujours montrée attachée à ces institutions nationales qui assurent notamment l'égalité des droits entre tous les citoyens. Pour les chercheurs, ce caractère national et public est garant de leur liberté de recherche. Est-ce un détail ? Ce n'est pas l'État, en tant que tel, qui peut garantir une recherche scientifique libre, mais l'existence d'une recherche publique, qui pour l'instant, ne peut-être qu'institution d'État. J'ai beau relire le *Manifeste*, je ne vois pas clairement où nous avons commis cette idéalisation de l'État. Quelle formulation aurait proposé le camarade ?

Un peu plus loin, il formule une critique dont le contenu me semble autrement grave : *"J'insisterai juste en disant clairement que la moralisation de ce secteur implique un changement profond de société, avec l'abandon des notions actuelles de propriété intellectuelle, des brevets, et de l'évaluation uniquement par les pairs ! La police évaluée par la police, l'armée par elle-même, etc., à chaque fois les corporatismes veulent se soustraire au regard des autres."*

Le jugement uniquement par les pairs est revendiqué par **tous les scientifiques de la planète** depuis le *Siècle des Lumières* au moins. Est-ce un "corporatisme" ? Prouve-le, mon camarade, et inversons la proposition : les scientifiques voudraient se soustraire au regard des autres ? Quels autres ? Que proposes-tu ? Va jusqu'au bout, examine les détails de

l'affaire Lyssenko, du temps du stalinisme, les épisodes tragiques de la *"Révolution culturelle"* sous Mao, et les propositions bien pensantes de l'ONG ATTAC, actuellement (*"il faut que la science entre en démocratie"*). Traîner Galilée devant l'Inquisition ou devant un tribunal populaire n'empêche pas la terre de tourner. Je n'en dis pas plus à ce stade. J'attends tes propositions avec une certaine curiosité. Le parallèle avec la police et l'armée est tout simplement injurieux, réfléchis y aussi. Je suppose que c'est un dérapage verbal.

J'en viens maintenant aux lobbies écologistes. Contrairement à ce que tu penses, je pense les connaître aussi bien que peut le faire quelqu'un qui n'est pas dans leurs rangs, tant j'ai parcouru leurs productions dans leurs revues et sur le web en tous sens. J'ai bien parlé de lobbies, et pas d'organisations. Le lobbysme consiste à créer des groupes de pression qui agissent auprès des pouvoirs et de l'opinion publique pour faire adopter leur point de vue. Je ne confonds donc pas des organisations comme *"Écologie-les Verts"*, dont je pense tout le mal possible, mais qui est un parti politique, avec des associations exclusivement orientées vers le lobbying comme le WWF, Greenpeace, le CRIIGen de Mme Lepage et les faucheurs volontaires dont tu te revendiques.

Je ne confonds pas non plus sous ce terme les associations de protection de la nature comme la LPO ou d'autres, qui peuvent parfois m'agacer, mais avec qui j'ai l'habitude de collaborer professionnellement. Dans cette catégorie, que l'on peut aussi appeler *"activistes"*, se recrutent les *"lanceurs d'alerte"* auto-proclamés, comme Christian Velot ou Gilles-Eric Séralini dont je connais les positions depuis plus de 20 ans et qui ont décidé, sur la base d'une analyse personnelle qui relève du droit d'opinion, évidemment, de barrer carrément la route à l'amélioration végétale par biotechnologie. Une analyse de cette dernière mouvance nécessiterait de longs développements.

J'en viens maintenant aux faucheurs volontaires. Pardonne-moi si je ne discerne pas bien les nuances dans cette appella-

tion, je me réfère à la "charte des faucheurs volontaires" (www.monde-solidaire.org/spip/IMG/pdf/CHARTE_rs.pdf) et aux actes enregistrés. Leur justification tient à l'argutie de la "désobéissance civile" : "Quand les citoyens ont essayé tous les moyens démocratiques à leur disposition pour alerter leurs concitoyens et le gouvernement de ce danger, que reste-t-il à leur disposition pour assumer leur responsabilité selon le principe de précaution inscrit dans la Constitution ?".

On reconnaît la justification de tous les activistes minoritaires :

- a) Ils représentent à eux seuls "les citoyens",
- b) il y a danger avéré.
- c) Conclusion : on fauche, et comme - je regrette - le préambule stipule : "La « dissémination volontaire en milieu ouvert » des OGM est inacceptable", on fauche tout et n'importe quoi : parcelles expérimentales de laboratoires de recherche, parcelles de simples agriculteurs coupables d'avoir acheté des semences légales et donc collabos du "productivisme", parcelles expérimentales de Monsanto ou d'autres firmes.

Si la dernière forme, attaquant les firmes productrices, peut se présenter comme action politique, les deux autres sont des agressions pures et simples contre la recherche publique et contre de simples citoyens. Désolé de te le dire, mon camarade, mais ce mode d'action n'a rien à voir avec les méthodes de la Libre Pensée. Bien entendu, les libertaires ont leur place dans la Libre Pensée, bien entendu, les écologistes politiques au sens large ont leur place dans la Libre Pensée. Les commandos activistes, même bien intentionnés, non.

Tiresen, cher camarade, les conclusions que tu souhaiteras.

Jean-Sébastien Pierre

À propos de l'encyclique papale *Laudato si* : Écologisme et Vatican, le syncrétisme (saint quiétisme) ultime ?

Voici donc que Jorge Mario Bergoglio, dit le pape François, nous gratifie d'une interminable encyclique (*Laudato si* : 186 pages et deux petites prières), consacrée pour l'essentiel aux questions de l'écologie - entendez de l'environnement. Sa parution a été précédée d'une campagne médiatique forcenée dans laquelle le journal *La Croix* s'est évidemment illustré. Les libres penseurs ne pouvaient se dispenser d'analyser en profondeur cette production de l'adversaire. En dépit de son caractère extrêmement verbeux, on découvre au fil de sa lecture un texte très politique.

Sous couvert des problèmes d'environnement, dont vraisemblablement le plus haut dignitaire de l'Église catholique se moque comme de sa première chasuble, il ne s'agit de rien moins que de rassembler les forces politiques les plus variées et les plus efficaces de l'impérialisme mondial autour des solutions éprouvées de l'institution ecclésiale pour faire accepter leur sort aux opprimés. Cela se fait, bien entendu, au nom de la « lutte contre la pauvreté », fonds de commerce principal de la maison depuis deux millénaires, avec les résultats exaltants que l'on connaît.

L'encyclique revêt trois aspects : en premier lieu, un ralliement partiel à l'écologisme politique qui est aussi un appel à ce dernier. En second lieu, une référence assez hypocrite à la *Théologie de la Libération*, et enfin, une actualisation exacerbée de la Doctrine sociale de l'Église. Ces trois aspects sont absolument convergents et défendent un ordre mondial qu'il s'agirait seulement de moraliser.

Rien de bien nouveau, mais l'opération fonctionne auprès de certains.

Le « ralliement » à l'écologisme politique

L'encyclique opère un ralliement presque complet à toutes les thèses emblématiques de l'écologisme (sauf peut-être le nucléaire) : décroissance, réchauffement climatique, biodiversité, déforestation. La manière dont il aborde la décroissance est caractéristique : *« Nous savons que le comportement de ceux qui consomment et détruisent toujours davantage n'est pas soutenable, tandis que d'autres ne peuvent pas vivre conformément à leur dignité humaine. C'est pourquoi l'heure est venue d'accepter une certaine décroissance dans quelques parties du monde, mettant à disposition des ressources pour une saine croissance en d'autres parties »*. Il s'agit bien de parties du monde et non de classes sociales. Il est donc sous-entendu que ce sont les peuples des pays développés qui doivent entrer en décroissance, soi-disant au profit de ceux des pays défavorisés.

La référence au réchauffement climatique n'apparaît pas moins de neuf fois dans le texte. Bergoglio s'y est rallié en dépit de l'opposition d'une partie des cardinaux, notamment Pell. Il s'abrite derrière le consensus scientifique, et en tire immédiatement les conclusions qui arrangent l'institution : *« Le climat est un bien commun de tous et pour tous »*. *« L'humanité est appelée à prendre conscience de la nécessité de réaliser des changements de style de vie, de production et de consommation »*. Bien sûr, le réchauffement est causé par « l'énorme consommation de certains pays riches », dont les peuples sont accusés d'avoir une responsabilité directe sur les régions les plus pauvres de la terre. Et si le pape met en cause (comme les écologistes) les « multinationales », ce n'est pas pour accuser le capitalisme, mais l'attitude non chrétienne de ces entreprises en les appelant à la moralisation : *« Ces situations provoquent les gémissements de soeur Terre, qui se joignent au gémissement des abandonnés du monde, dans une clamour exigeant de nous une autre direction. »*

Voilà que, plus fort que Jeanne d'Arc, il entend gémir la Terre ! Pour cette phrase, certains évêques ont lancé l'accusation grave de polythéisme ! Peu importe. L'important c'est la notion de maison commune, concept fondamental de tout

le corporatisme de l'Église catholique. Elle est dans le sous-titre et apparaît douze fois dans l'ensemble du texte ! Tous, riches et pauvres, nous habitons la même maison, nous avons donc les mêmes intérêts. Les discours apocalyptiques des écologistes radicaux sont bienvenus puisqu'ils appuient la doctrine sociale de l'Église, subsidiaire et corporatiste.

L'appel aux écologistes comme soutien idéologique

Et Bergoglio ne ménage pas ses appels à cette mouvance politique : « *Le mouvement écologique mondial a déjà parcouru un long chemin, digne d'appréciation, et il a généré de nombreuses associations citoyennes qui ont aidé à la prise de conscience* ». Il fait le lien avec la subsidiarité : « *La société, à travers des organismes non-gouvernementaux et des associations intermédiaires, doit obliger les gouvernements à développer des normes, des procédures et des contrôles plus rigoureux* ». Enfin, il fait le lien entre ladite société civile et les satellites de l'Église catholique et appelle les innombrables associations qu'elle anime à rejoindre le mouvement : « *Un effort de sensibilisation de la population incombe à la politique et aux diverses associations. À l'Église également. Toutes les communautés chrétiennes ont un rôle important à jouer dans cette éducation. J'espère aussi que dans nos séminaires et maisons religieuses de formation, on éduque à une austérité responsable, à la contemplation reconnaissante du monde, à la protection de la fragilité des pauvres et de l'environnement* » (page 163 – sourate, non pardon, verset 214). L'austérité responsable... Tout un programme !

Théologie de la « libération » ou du maintien de l'exploitation ?

D'aucuns interprètent l'encyclique comme un ralliement à la Théologie de la libération. Ce serait étrange de la part d'un prélat qui a soutenu activement la dictature de Videla en Argentine et n'a – au minimum – rien fait pour empêcher les persécutions que cette tendance de l'Église catholique a subies. On a qualifié également l'ouvrage de tiers-mondiste. La **Libre Pensée** n'a jamais entretenu aucune illusion sur cette tendance ecclésiastique qui a pu,

un moment, servir de flanc gauche à une Église qui sait avoir toujours plusieurs fers au feu. On ne peut nier cependant que des prêtres, inspirés par ou se réclamant de cette théologie ont combattu pour la libération de leur peuple et ont subi la répression. On ne peut oublier, a contrario, que la Congrégation pour la Doctrine de la foi a condamné ce mouvement en 1984. *Laudato si* marquerait-il donc un ralliement de l'Église en la personne de Bergoglio à une idéologie libératrice pour les pauvres du tiers monde ? Une lecture attentive du document ne montre rien de tel.

Certes, Bergoglio se réfère abondamment aux travaux du CELAM (Conseil Épiscopal Latino-Américain) qui a vu naître le terme en 1968, mais il s'agit de la V^{ème} conférence en 2007 et, quand il emploie le terme de « libération », c'est soit dans un sens spirituel, soit sans celui de libération des maux environnementaux. Pour le reste, le discours n'a pas varié depuis *Renum novarum* et *Quadragesimo anno* qu'il cite à plusieurs reprises. Sortir de la pauvreté, oui, mais en aucun cas par la révolte de ceux qu'il nomme les pauvres, uniquement par la sollicitude chrétienne des puissants, des États, des organisations internationales. Il va même jusqu'à suggérer un gouvernement mondial : « il est urgent que soit mise en place une véritable Autorité politique mondiale telle qu'elle a déjà été esquissée par mon prédécesseur [saint] Jean XXIII. »

Quant à sa sollicitude pour les pays pauvres, elle ne sert qu'à inciter les peuples des pays riches à se serrer la ceinture. Le traitement de cheval infligé à la Grèce doit le combler, puisque la Grèce, européenne, fait évidemment partie des régions nanties qui consomment immodérément.

Jésuite jusqu'au bout des ongles, il n'ira jamais jusqu'à dire que là est la bonne voie. En bref, *Laudato si* est la seconde modernisation de *Renum novarum* après *Quadragesimo anno*.

C'est encore et toujours la Doctrine sociale de l'Église

Elle est omniprésente dans toute l'encyclique, on peut même dire qu'elle en est le vrai sujet. La nouveauté ré-

side dans le fait que Bergoglio a parfaitement compris la parenté profonde de cette doctrine sociale, avec celle de la plus grande part des organisations écologistes. Il a donc l'intention de susciter une alliance avec cette mouvance politique, particulièrement au niveau de l'Union européenne, mais pas seulement, pour garantir l'ordre mondial et s'opposer, en fait, à la révolte qui monte. Il a parfaitement compris à quel point l'écologisme nie les rapports de classe en promouvant un activisme dirigé contre certaines grandes entreprises, ou de manière vague contre les « multinationales » sans jamais remettre en cause fondamentalement le système du profit, rebaptisé « économie de marché », qu'il s'agirait seulement de réglementer et de moraliser. Là où ledit pape François va plus loin que ses prédécesseurs, c'est qu'il reconnaît l'utilité idéologique de l'écologisme, parfaitement intégré dans la pensée dominante. À part cela, Bergoglio reprend les termes mêmes de Léon XIII réclamant une « juste rétribution » des efforts du travail et en incitant les puissants aux vertus chrétiennes.

De ce point de vue, l'une des deux petites prières qui closent l'encyclique est un vrai chef d'œuvre :

Ó Dieu des pauvres,

[...]

Touche les coeurs

de ceux qui cherchent seulement des profits

aux dépens de la Terre et des pauvres.

Une foule d'arguments théologiques

Si l'opuscule fait 186 pages, c'est que la pilule n'est pas forcément facile à avaler par les franges les plus conservatrices et les moins politiques de la Curie romaine. Beaucoup de vieux cardinaux voient encore les écologistes comme une force de subversion gauchiste. Ils n'ont pas encore compris que l'écologisme est devenu part de l'idéologie dominante. Bergoglio, si. Il y a également des réticences dans la clientèle bourgeoise traditionnelle. Par exemple, une dénommée Nathalie MP, diplômée de l'ESSEC, voit dans ce texte une attaque contre le libéralisme (sur le journal internet *Contre-*

points.org). Il faut quand même de bons yeux. *Civitas* s'est abstenu de célébrer l'encyclique. Alors Bergoglio, qui sait que la pilule peut être amère, joue de la pensée franciscaine comme alibi à l'écologisme. Laissez venir à moi les petits oiseaux. En faux franciscain et vrai jésuite, il agite la pensée de François d'Assise comme bisounours pour les soldats du Christ.

Le ralliement des écologistes

Le moins que l'on puisse dire est que l'appel à l'oecuménisme a été bien compris par les écologistes. L'encyclique a suscité chez eux un enthousiasme extraordinaire. Il faut dire que l'opération avait été préparée par le bâton de pèlerin de Nicolas Hulot (plénipotentiaire spécial de François Hollande). Dans leur chemin de Damas, les organisations écologistes n'y vont pas de main morte.

« *Habemus papam ecologicum* » communique Europe Écologie - les Verts le 18 juin en ajoutant : « *Rejet du consumérisme, apologie de la sobriété, dénonciation des puissances de l'argent, questionnement légitime autour du progrès et en particulier des OGM...* » et François de Ruyg, Président du groupe parlementaire écologiste à l'Assemblée nationale, d'ajouter : « *Je suis frappé de voir à quel point l'encyclique est convergente avec ce que nous disons depuis des années* ». Et tous de souligner à quel point l'expression de « *maison commune* » est juste et agréable à leurs oreilles. Il n'en faut pas plus pour qu'ils se vautrent littéralement dans le cléralisme : « *Qu'une autorité morale de ce niveau rappelle à quel point la situation est grave donne de la crédibilité à nos thèses* », applaudit le sénateur EELV Le Dantec. Pour eux, l'Église reste une valeur sûre. Bien évidemment, il existe de menues pommes de discorde telles que la démographie et l'avortement, mais, pour paraphraser la célèbre réplique d'un film culte : « *nobody's perfect!* » (personne n'est parfait). Vont-ils communier dans la chapelle du Parlement de Strasbourg ?

Voilà qui serait d'une grande portée symbolique !

L'ultime syncrétisme ?

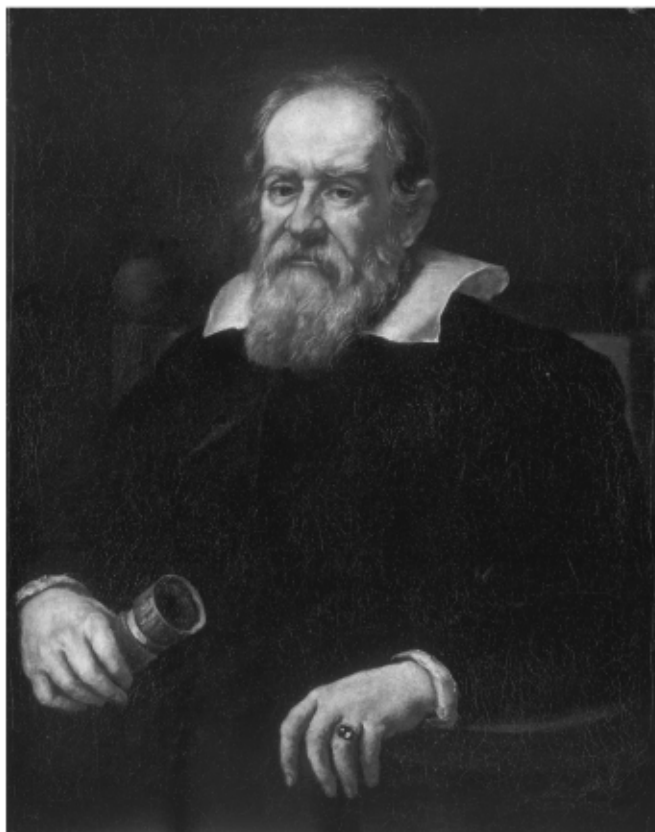
Laudato si invite à l'alliance de deux des forces porteuses d'idéologies les plus réactionnaires du monde. Au profit de qui ? Au premier chef, de l'ordre mondial pour, plus que jamais, obscurcir les voix de la révolte devant la décomposition sociale grandissante du monde. Mais au bout du compte, cet ultime syncrétisme a pour vocation de ranimer la vigueur de l'Église catholique apostolique et romaine, bien mieux organisée que l'informe nébuleuse écologiste.

La Libre Pensée ne peut que s'opposer à cette nouvelle entreprise déricale.

Jean-Sébastien Pierre

Paris, le 15 août 2015

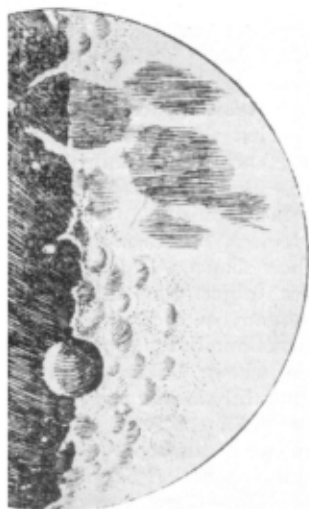




Justus Susterman : portrait de Galileo Galilei (1636)
Et page de droite : la lune, vue par Galilée - dessin publié dans
Sidereus Nuncius en 1610

Table des matières

Liberté de la science	3
Manifeste de la Libre Pensée	17
Discussion sur le Manifeste	27
Réponse à des objections	30
<i>Laudato si</i>	35



Sciences et Libre Pensée sont consubstantielles, car la démarche du libre penseur est avant tout une méthode rationnelle et rationaliste d'examen des faits et de compréhension éclairée des événements. Cette méthode est celle du libre examen, étayée par des faits et non par des dogmes, qui ne sont que les états de l'ignorance.

Dans ce siècle d'obscurantisme, de barbarie et de réaction, les sciences comme l'Instruction et le Savoir sont profondément remises en cause par un système qui n'en finit pas d'agoniser et qui entend précipiter dans sa chute tous les acquis de civilisation.

En publiant cet *Arguments* N°3 sur le thème « *Sciences et Libre Pensée* », la Fédération nationale de la Libre Pensée entend poursuivre un débat et non le clore. C'est pourquoi sont publiés un certain nombre de textes et de discussions afin d'éclairer utilement les lecteurs.

Fidèle à la devise « *Fais ce que doit, advienne que pourra* », chacun restera juge et libre d'agir dans le sens qu'il souhaitera.

